

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordonnateur de projets territoriaux

- Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La spécialité *Coordonnateur de projets territoriaux* qui se rattache à la mention de licence professionnelle *Intervention sociale* est portée par le département Carrières sociales de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble. Elle est pour partie mutualisée avec l'autre spécialité de cette licence professionnelle *Coordonnateur équipes, projets et services gérontologiques*. Les métiers visés par cette formation sont clairement indiqués. Il s'agit de ceux de la coordination d'actions sociales, culturelles ou sanitaires au sein de collectivités territoriales (communes, EPCI, conseils généraux), d'associations ou auprès de bailleurs sociaux. Le déploiement territorialisé de ces projets nécessite sur le plan professionnel une compréhension fine des spécificités locales et des jeux d'acteurs complexes. Cette formation s'appuie sur le potentiel de recherche de l'UMR PACTE (Politiques publiques, action politique, territoire).

Avis du comité d'experts

Les documents proposés permettent de se faire une vision claire des objectifs de la formation. Elle répond à des besoins professionnels d'acteurs de terrain exerçant des responsabilités dans des collectivités locales, des associations ou auprès de bailleurs sociaux. La décentralisation a conduit à un certain nombre de transferts de compétences nécessitant la maîtrise de dispositifs de plus en plus complexes de la part des responsables de terrain. Ceci suppose qu'ils aient la capacité d'articuler les dimensions sociales et territoriales et d'inscrire leurs actions dans un indispensable travail d'équipe.

La formation vise tout à la fois la maîtrise de méthodes d'analyse mais également la capacité de rendre opérationnels chacun des dispositifs. Il s'est agi de concevoir des enseignements portant sur une approche réflexive, étayée par les travaux de recherche, mais aussi sur une approche opérationnelle nécessitant la maîtrise d'un certain nombre d'outils pratiques indispensables à des professionnels de terrain.

La structure de la formation paraît progressive et pertinente et répond clairement aux principaux objectifs signalés ci-dessus.

L'équipe pédagogique est constituée par un grand nombre d'enseignants-chercheurs (12) rattachés à l'Institut Universitaire de Technologie, à l'Unité de Formation et de Recherche Sciences humaines et Sociales ou à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Ils assurent près de 60 % des enseignements, les 30 % restant étant assurés par des professionnels extérieurs. Il est à relever qu'un tronc commun important (200 heures d'enseignement) est mutualisé avec une autre spécialité de cette licence professionnelle.

Le pilotage de la formation est assuré par un COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Professionnel) qui se réunit trois fois dans l'année. Il vise à orienter les exercices pratiques et à organiser l'encadrement des mémoires, en fonction des compétences scientifiques des membres de l'équipe pédagogique. L'équipe en elle-même se réunit cinq fois par an pour accompagner les projets de stages et assurer le suivi des mémoires. Le COSP joue le rôle d'un conseil de perfectionnement, certains des partenaires habituels de la formation y étant associés. La place et le rôle des étudiants et diplômés pourrait être renforcée.

Outre les enquêtes réalisées par l'université, deux enquêtes téléphoniques ont été menées au cours des quatre dernières années. Toutefois, la forte mobilité des étudiants (tant nationale qu'internationale) rend difficile leur réalisation. Pour pallier cette difficulté, et renforcer les liens entre les diplômés, une association des anciens a été créée en 2008. L'enquête à six mois réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) révèle que 70 à 80 % des diplômés

sont insérés professionnellement et qu'entre 2 et 4 diplômés choisissent de poursuivre leurs études en master. S'agissant de l'enquête à 30 mois, elle fournit des taux d'insertion de l'ordre de 55 et 70 % sur les 3 dernières années. Ces enquêtes gagneraient à être plus précises, en particulier sur le niveau d'insertion professionnelle ou des rémunérations de départ.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette licence professionnelle est fortement liée à l'UMR PACTE. Au sein de l'équipe pédagogique figurent de nombreux enseignants-chercheurs (11 maître de conférence MCF et 1 PR), membres actifs dans le GTR (Groupe Thématique de Recherche) <i>Questions sociales et inégalités - Politiques urbaines territoires</i>. Ils assurent plus de 50 % du volume global de formation.</p> <p>L'articulation avec la recherche est par ailleurs rendue possible par la participation d'étudiants aux colloques et séminaires organisés par le GTR, mais également par l'implication directe de ceux-ci dans des programmes de recherche pilotés par des enseignants-chercheurs de l'équipe.</p> <p>Le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Professionnelle) contribue enfin à orienter les mémoires en relation avec les principaux axes de recherche de l'équipe.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La dimension professionnelle est à la fois présente dans cette formation par les interventions de professionnels (chefs de service politique de la ville, responsables de service GUSP, etc.) qui assurent plus du quart des enseignements, mais également par les mises en situation, en particulier par le stage, qui permettent une confrontation aux réalités du terrain. Le diagnostic territorial occupe par exemple une place importante comme outil permettant une appréhension des spécificités locales.</p> <p>Les compétences à acquérir sont clairement identifiées par le dossier, de même que les évaluations qui leur correspondent.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Lors de leur stage, d'une durée de quatre mois au maximum, les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé. Les stages répondent aux besoins des institutions et font l'objet d'un important travail préparatoire (livrables attendus, méthodologie à mettre en œuvre).</p> <p>L'évaluation tripartite du stage (enseignants-chercheurs, professionnels, responsables de la structure d'accueil) permet d'identifier la capacité de l'étudiant à s'insérer dans une équipe et à saisir la complexité des jeux d'acteurs. Le stage constitue donc l'outil central permettant d'appréhender la manière dont l'étudiant sera en capacité, dans le cadre de sa future activité professionnelle, de mener à bien des projets.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international occupe une place importante dans cette licence professionnelle : les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger, des professeurs invités par l'UMR PACTE font fréquemment des interventions dans la formation (des exemples précis seraient néanmoins souhaitables), des cours sur les dispositifs européens figurent dans le cursus de formation depuis quatre ans.</p> <p>Il est toutefois surprenant qu'aucun cours de langue étrangère n'apparaisse dans la formation, d'autant que dans le cadre de leur future activité professionnelle, les étudiants peuvent être amenés à répondre à des appels à projets européens nécessitant le plus souvent une maîtrise de l'anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Tous les ans, de nombreux dossiers complets parviennent aux responsables de la formation (entre 70 et 90) qui débouchent sur la convocation d'une cinquantaine de candidats pour des entretiens.</p> <p>Le bassin de recrutement est national avec de plus des candidats</p>

	<p>se présentant à la suite d'expériences professionnelles à l'étranger. La formation est en outre accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), avec dans ce cas la possibilité de demander le suivi de modules spécifiques.</p> <p>Le nombre peu élevé d'étudiants (une vingtaine) permet un suivi personnalisé de ceux-ci qui contribue à leur réussite.</p> <p>L'organisation pédagogique de la formation (cours le vendredi et regroupement d'une semaine une fois par mois) facilite par ailleurs l'intégration des étudiants en formation continue. Des adaptations spécifiques sont en outre envisageables pour les étudiants ayant des profils spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants en échange international, ...).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Cette formation est pour l'essentiel en présentiel, dans les locaux de l'IUT. Une place importante (de l'ordre d'une centaine d'heures) est par ailleurs consacrée à des modules sur site, auprès des partenaires associés à la formation.</p> <p>Les enseignements prennent différentes formes (cours, travaux dirigés-TD, ateliers) laissant une place importante au travail d'équipe.</p> <p>Comme les autres étudiants de l'Université Pierre Mendès France, ceux de cette licence professionnelle peuvent bénéficier des ressources informatiques de l'université.</p> <p>En raison des exigences de leur future pratique professionnelle, les étudiants bénéficient d'une formation au logiciel Sphinx permettant le traitement d'enquêtes. Il est par ailleurs indiqué qu'il va être remédié à l'absence surprenante de cours de cartographie. Ces outils doivent en effet être maîtrisés par ceux qui auront à concevoir des diagnostics territoriaux et à appliquer des politiques publiques territorialisées.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont confrontés à des exercices variés (individuels, collectifs, en cours ou à la maison). Ceci permet de mettre en valeur différentes formes de compétences et de valider des connaissances théoriques mais également des aptitudes au travail en équipe.</p> <p>Les règles de validation des ECTS sont clairement explicitées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'attention portée au recrutement initial contribue à évaluer les chances d'insertion professionnelle et l'adéquation entre le profil du candidat et les objectifs de la formation.</p> <p>Les compétences à acquérir sont clairement identifiées par le dossier, de même que les évaluations qui leur correspondent.</p> <p>Le suivi des étudiants, dans le cadre des projets tuteurés comme du stage, permet une prise en compte des besoins spécifiques, comme des difficultés rencontrées.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'OVE de l'Université Pierre Mendès France (enquêtes au bout de 6 et 30 mois). S'y ajoutent les enquêtes internes réalisées au bout de 8 mois.</p> <p>Les enseignements que l'on peut en tirer restent toutefois insuffisants en raison du grand nombre de non réponses. Ceci résulte pour partie des parcours professionnels complexes des diplômés.</p> <p>L'association des anciens créée en 2008 pourrait contribuer à remédier à cette difficulté, mais il est indiqué qu'elle demeure peu active.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Aucun Conseil de perfectionnement n'est mentionné. Par contre, le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Professionnel) qui se réunit trois fois par an et auquel participent des membres de l'équipe enseignante et des partenaires de la formation, permet d'orienter les exercices pratiques et de coordonner le suivi des</p>

	<p>étudiants (accueil des stagiaires, direction des mémoires, ...).</p> <p>Trois réunions par an avec les étudiants (rentrée, bilan des enseignements, bilan de formation) sont en outre signalées.</p>
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation répondant à un réel besoin de maîtrise des dimensions sociales et territoriales par ceux qui mettent œuvre, à des échelles locales, les politiques publiques territorialisées.
- La place de la professionnalisation et les liens avec les acteurs locaux.
- L'articulation entre les thématiques de recherche des membres de l'équipe et le contenu de la formation.

Points faibles :

- Un suivi des diplômés qui reste à renforcer.
- Une formation en langue étrangère déficiente alors qu'elle paraît indispensable dans une telle formation.
- L'absence, en l'état, de module de formation à la cartographie.

Conclusions :

Cette formation apparaît comme de très bonne qualité, avec un encadrement et des résultats paraissant satisfaisants. Au sein de l'Université Pierre Mendès France, elle s'appuie sur une recherche dynamique et répond sur le plan professionnel à de réels besoins. Les politiques publiques territorialisées nécessitent la capacité à identifier les spécificités locales, à décrypter les complexes jeux d'acteurs et à s'impliquer dans des équipes pluridisciplinaires pour élaborer et concrétiser les projets. Les liens établis avec les équipes de recherche comme avec les acteurs professionnels paraissent solides et garantissent la pertinence de cette formation, en termes de positionnement thématique, comme d'insertion professionnelle. Parmi les points faibles signalés, certains ont également été identifiés comme tels par l'équipe de formation et feront l'objet d'adaptation.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Sciences Humaines - Territoire

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SH- HISTOIRE

LICENCE SH - HISTOIRE DE L'ART

LICENCE SH - PHILOSOPHIE

LP SHS - INTERVENTION
SOCIALE

MASTER SH - HISTOIRE ET
HISTOIRE DE L'ART

MASTER SH - PHILOSOPHIE

MASTER SHS - SCIENCES DU
TERRITOIRE

Coordonnateur des projets territoriaux


Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours; Histoire des sociétés modernes et contemporaines; Histoire de l'art et musicologie; Métiers de l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Histoire de la philosophie et philosophies du langage

Urbanisme et projet urbain; Urbanisme, habitat et coopération internationale; Economie territoriale et développement;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA